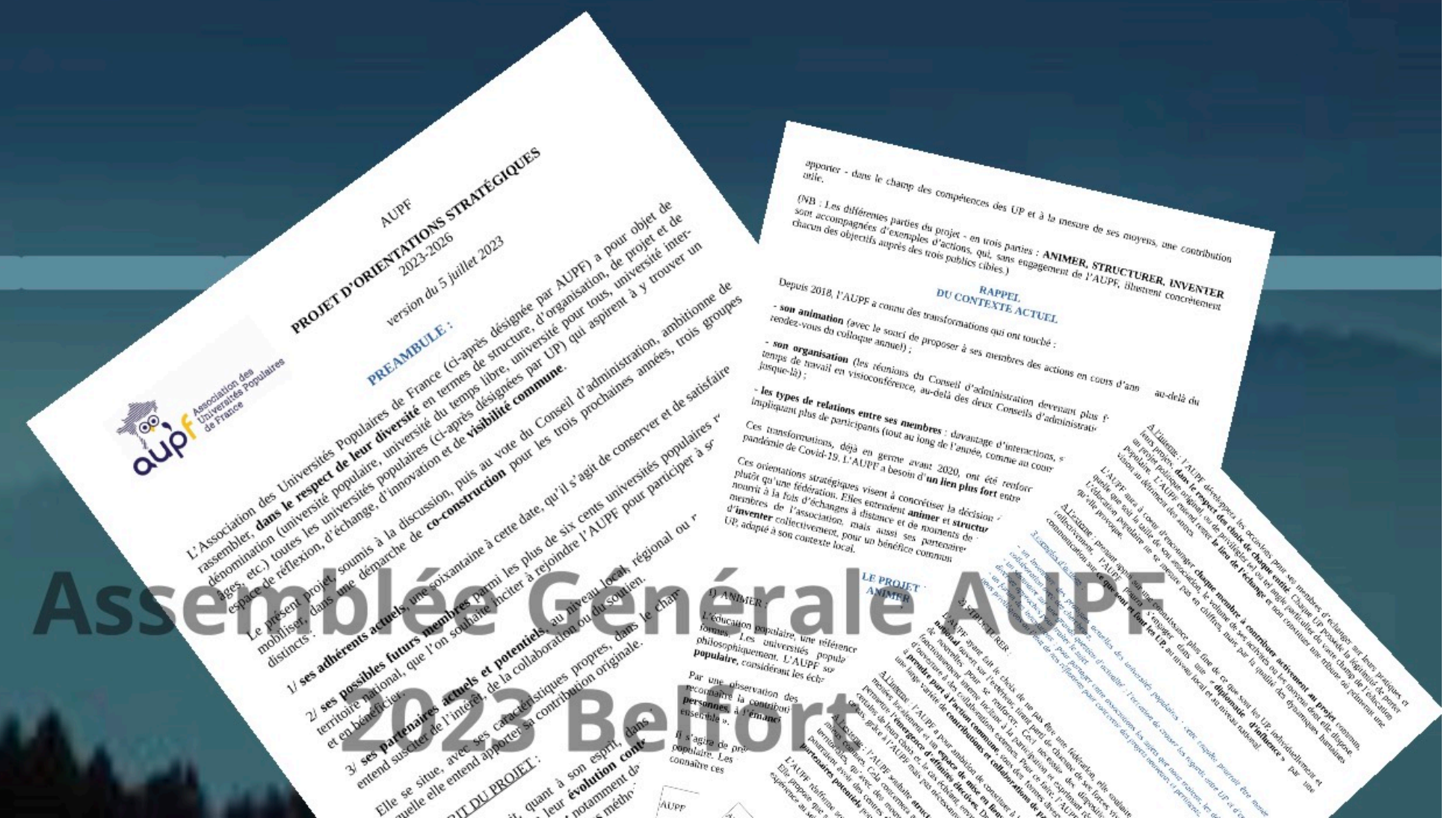


Pour voir un peu plus loin que le bout de l'année...

CONSTRUIRE NOTRE PROJET D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Assemblée Générale AUPF
2023 Belfort

PREAMBULE :

L'Association des Universités Populaires de France (ci-après désignée par AUPF) a pour objet de rassembler, **dans le respect de leur diversité** en termes de structure, d'organisation, de projet et de dénomination (université populaire, université du temps libre, université pour tous, université inter-âges, etc.) toutes les universités populaires (ci-après désignées par UP) qui aspirent à y trouver un espace de réflexion, d'échange, d'innovation et de **visibilité commune**.

Le présent projet, soumis à la discussion, puis au vote du Conseil d'administration, ambitionne de mobiliser, dans une démarche de **co-construction** pour les trois prochaines années, trois groupes distincts :

1/ **ses adhérents actuels**, une soixantaine à cette date, qu'il s'agit de conserver et de satisfaire.

2/ **ses possibles futurs membres** parmi les plus de six cents universités populaires recensées sur le territoire national, que l'on souhaite inciter à rejoindre l'AUPF pour participer à son développement, et en bénéficier.

3/ **ses partenaires actuels et potentiels**, au niveau local, régional ou national, auprès desquels on entend susciter de l'intérêt, de la collaboration ou du soutien.

Elle se situe, avec ses caractéristiques propres, dans le champ large de **l'éducation populaire**, à laquelle elle entend apporter sa contribution originale.

1/ L'ESPRIT DU PROJET :

Ce projet s'inscrit, quant à son esprit, dans la longue **tradition humaniste** des UP mais prend également en compte leur **évolution contemporaine**, au moment où les changements s'accroissent dans tous les domaines, et notamment dans les aspirations des citoyens, les modes d'accès aux savoirs des différentes générations, les méthodes et les techniques utilisables pour les partager.

Confronté à une société qui s'interroge sur ses valeurs, le projet réaffirme une volonté de cohésion citoyenne autour des **principes de l'éducation populaire** : ouverture à tous sans distinction, respect mutuel, promotion de **l'autonomie et de l'émancipation de l'individu grâce à la culture** sous toutes ses formes et à **l'apprentissage tout au long de la vie**, pour le progrès individuel et sociétal et pour la paix entre les peuples.

2/ LA MÉTHODE UTILISÉE :

Pour définir ses objectifs, le projet prend en compte la **situation actuelle de l'AUPF** : forces, limites, besoins et potentialités aux plans matériel et moral. Il ne néglige pas de considérer, en particulier, la modestie de ses ressources humaines, en raison des engagements multiples de ses membres.

Le projet tient compte, autant que possible, des travaux en sociologie pour mieux comprendre les évolutions de la société, en comprendre **les besoins individuels et collectifs**, et pour s'efforcer d'y

Esprit du projet

Méthode employée

Trois objectifs : animer structurer inventer

Bénéficiaires :

Adhérents, Futurs membres, Partenaires.

Animer

apporter - dans le champ des compétences des UP et à la mesure de ses moyens, une contribution utile.

(NB : Les différentes parties du projet - en trois parties : **ANIMER, STRUCTURER, INVENTER** sont accompagnées d'exemples d'actions, qui, sans engagement de l'AUPF, illustrent concrètement chacun des objectifs auprès des trois publics cibles.)

RAPPEL DU CONTEXTE ACTUEL

Depuis 2018, l'AUPF a connu des transformations qui ont touché :

- **son animation** (avec le souci de proposer à ses membres des actions en cours d'année, au-delà du rendez-vous du colloque annuel) ;

- **son organisation** (les réunions du Conseil d'administration devenant plus fréquentes, avec des temps de travail en visioconférence, au-delà des deux Conseils d'administration en présentiel tenus jusque-là) ;

- **les types de relations entre ses membres** : davantage d'interactions, sur un rythme plus fréquent, impliquant plus de participants (tout au long de l'année, comme au cours du colloque).

Ces transformations, déjà en germe avant 2020, ont été renforcées par les conséquences de la pandémie de Covid-19. L'AUPF a besoin d'**un lien plus fort** entre ses composantes.

Ces orientations stratégiques visent à concrétiser la décision de constituer **un réseau d'associations** plutôt qu'une fédération. Elles entendent **animer** et **structurer** cette dynamique de réseau. Celle-ci se nourrit à la fois d'échanges à distance et de moments de rencontres physiques, et qui concernent les membres de l'association, mais aussi ses partenaires. Elle a aussi pour objectif de permettre d'**inventer** collectivement, pour un bénéfice commun, qui peut être transféré ensuite par chacune des UP, adapté à son contexte local.

LE PROJET AUPF 2023-2026 : ANIMER, STRUCTURER, INVENTER

1) ANIMER :

L'éducation populaire, une référence pour l'AUPF, est riche de son histoire et de la diversité de ses formes. Les universités populaires en constituent une part importante, historiquement et philosophiquement. L'AUPF souhaite **développer des liens autour des pratiques de l'éducation populaire**, considérant les échanges comme une source d'inspiration mutuelle et de renouvellement.

Par une observation des pratiques, singulières et diverses, l'AUPF souhaite faire connaître et reconnaître la contribution particulière des UP à la **diffusion des savoirs**, à la **construction des personnes**, à l'**émancipation des citoyens** et à la **connaissance mutuelle** indispensable au « vivre ensemble ».

Il s'agira de préciser **l'apport spécifique des UP** par rapport aux autres mouvements d'éducation populaire. Les partenaires de l'AUPF, quel que soit le niveau de territoire considéré, ont besoin de connaître ces particularités pour comprendre ce qu'ils peuvent attendre des UP et construire avec elles.

Bénéficiaires :

Adhérents,
Futurs membres,
Partenaires.

Structurer

A l'interne : l'AUPF développera les occasions pour ses membres d'échanger sur leurs pratiques et leurs projets, **dans le respect des choix de chaque entité**. Chaque UP possède la légitimité de porter un projet politique original, ou de privilégier tel ou tel angle particulier du vaste champ de l'éducation populaire. L'AUPF entend rester **le lieu de l'échange** et non constituer une tribune où primerait une vision au détriment des autres.

L'AUPF aura à coeur d'encourager **chaque membre à contribuer activement au projet** commun, quelle que soit la taille de son association, le volume de ses activités ou les moyens dont elle dispose. L'éducation populaire ne se mesure pas en chiffres, mais par la qualité des dynamiques humaines qu'elle provoque.

A l'externe : prenant appui sur une connaissance plus fine de ce que sont les UP, individuellement et collectivement, l'AUPF pourra s'engager dans une « **diplomatie d'influence** » par une communication sur **ce que sont et font les UP**, au niveau local et au niveau national.

3 exemples d'actions :

- un inventaire des pratiques actuelles des universités populaires : cette enquête pourrait être menée en collaboration avec des chercheurs.

- un séminaire sur une grande question d'actualité : l'occasion de croiser les regards entre UP et d'envisager diverses approches pour traiter le sujet.

- un forum des innovations : pour partager entre associations les sujets que nous traitons, les démarches que nous privilégions ou l'état de nos réflexions pour concevoir des projets nouveaux et pertinents.

2) STRUCTURER :

L'AUPF ayant fait le choix de ne pas être une fédération, elle souhaite se structurer en un **réseau national** ouvert sur l'extérieur, tirant parti de chacune de ses forces vives, et attentif à s'en adjoindre de nouvelles pour se renforcer. Ceci nécessite des dispositions favorisant, d'une part, un fonctionnement interne incitant à la participation et exprimant résolument, d'autre part, une volonté d'ouverture à des collaborations externes. Pour ce faire, l'AUPF encouragera chacun de ses membres à **prendre part à l'action commune**, sous des formes diverses. De même, elle s'efforcera de susciter une large variété de **contributions et collaborations de partenaires extérieurs**.

A l'interne : l'AUPF a pour ambition de constituer à la fois une **caisse de résonance** pour des actions menées localement et un **espace de mise en liens** entre UP. Le fonctionnement en réseau doit aussi permettre l'**émergence d'affinités électives**. Des UP peuvent ainsi reconnaître une convergence dans certains de leurs choix et, le cas échéant, envisager de se réunir pour agir de concert. Elle le font, dans ce cas, grâce à l'AUPF mais pas nécessairement sous son égide.

A l'externe : l'AUPF souhaite **structurer la représentation des UP**, pour les rendre plus visibles et mieux connues. Cela concernera autant des liens avec les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, qu'avec des mouvements ou fédérations d'éducation populaire avec lesquels les UP pourraient avoir des centres d'intérêt communs. Il s'agira d'**identifier, accueillir et contacter des partenaires potentiels** pour saisir des opportunités de synergies ou implanter des relais d'influence.

L'AUPF réaffirme son ancrage dans une **dynamique européenne, francophone et internationale**. Elle propose que ses membres qui sont déjà impliqués dans ce type de liens puissent partager leur expérience au sein du réseau.

Bénéficiaires :

**Adhérents,
Futurs membres,
Partenaires.**

Inventer

3 exemples d'actions :

- faire une présentation des universités populaires au Conseil économique, social et environnemental.
- envoyer une communication écrite à l'association des Maires de France, participer au Salon des Maires.
- associer des universités populaires étrangères à nos activités.

3) INVENTER :

L'AUPF s'appuie sur l'exceptionnel creuset d'inventions quotidiennes que constituent les UP et sur leurs inépuisables ressources d'imagination pour faire face aux besoins du présent : nouveaux sujets, nouvelles démarches, nouveaux supports, nouvelles propositions pour présenter une offre multiforme à des publics qui le sont tout autant, et parfois-même, pour la développer avec eux. L'AUPF constitue **le lieu naturel de la mutualisation et de la diffusion** de ce précieux patrimoine.

L'AUPF souhaite, par ailleurs, compléter ce réservoir d'idées et de pratiques en jouant **un rôle de veille sur les changements d'aujourd'hui**, dont nombreux constitueront – aux niveaux local, national ou international - **les enjeux de demain**. Nouveaux besoins en matière d'éducation, de formation et de travail, nouvelles pratiques culturelles, nouvelles exigences sociales et sociétales, pratiques d'information et de loisirs, organisations familiales, nouveaux outils d'accès au savoir... Ces évolutions constituent la matière dans laquelle les UP puiseront leurs nouvelles propositions. Incertitudes géopolitiques, transitions énergétiques, défis de l'intelligence artificielle, robotique, bio et nanotechnologies, enjeux écologiques, perplexités éducatives ou recherche de nouvelles formes de démocratie moderne : les sujets d'interrogation sont nombreux...

L'AUPF s'attachera donc, à la mesure de ses possibilités et en collaboration avec les UP et des partenaires extérieurs, à installer une **cellule de veille** sur les contenus, les méthodes et les outils de transmission du savoir de demain. Elle sollicitera pour cela, ici comme ailleurs, la participation de ses membres.

Les UP, avec l'AUPF, auront à se préparer pour **continuer à innover** parce que, dans l'esprit humaniste de l'éducation populaire évoqué en préambule, elles tiennent à permettre à chacun, tout au long de la vie, d'**avoir accès à la connaissance** et à **la compréhension** pour décider en citoyen éclairé, dans l'équité et la solidarité. Pour ce faire, l'AUPF accompagnera en outre toutes les initiatives des adhérents pour **inventer de nouvelles modalités de gouvernance, d'organisation et de communication**.

3 exemples d'actions :

- mise en place d'une boîte à outils numériques et d'un portail de ressources (articles, livres et sites) sur le site de l'AUPF
- animation d'un forum de réflexion permanent sur les modalités de gouvernance, d'organisation, de communication, de financement... en fonction des besoins exprimés par les adhérents.
- réflexion sur les savoirs pour l'éducation du futur, au cours d'un colloque avec un groupe de chercheurs et, à cette occasion, valorisation externe des pratiques innovantes repérées dans le réseau.

CONCLUSION (PROVISOIRE)

Ce court texte qui pose des orientations stratégiques a besoin **du soutien et de l'adhésion de l'ensemble des membres de l'association**. Faire vivre le réseau tel que nous le proposons suppose que chaque association adhérente s'y reconnaisse et puisse trouver la forme d'**implication qui lui convient**. Le reste est à inventer !

Bénéficiaires :

Adhérents,
Futurs membres,
Partenaires.

Réponse : UP de

PROJET D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES AUPF

Et si vous nous disiez ce qui est important pour

VOUS :-)

Un espace d'échanges de pratiques

Un lieu de mise en liens

Une instance de
représentation des UP.



Une vitrine commune

Un creuset d'innovations

Une caisse de résonance
du travail de chaque UP...

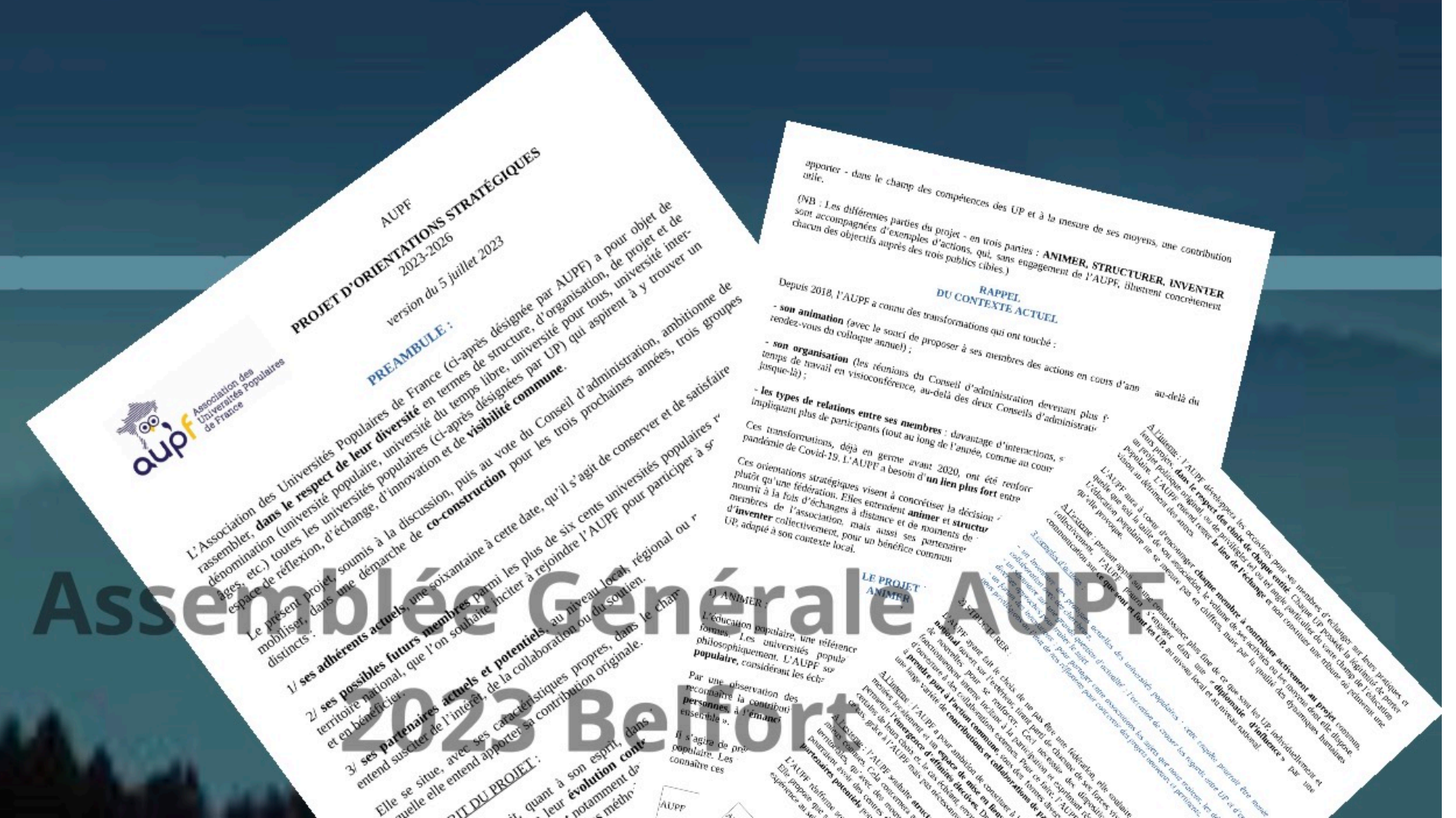
autre...

MODE D'EMPLOI :

- 1/ Numéroté de 1 à 6 ce qui vous paraît le plus important pour votre UP dans le projet ci-joint.
- 2/ Nous renvoyer votre classement par courriel.
- 3/ Ne pas hésiter à rajouter vos suggestions.

Pour voir un peu plus loin que le bout de l'année...

CONSTRUIRE NOTRE PROJET D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Assemblée Générale AUPF
2023 Belfort